

Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale¹

CF: 1031

Nom de l'établissement : Centre de formation de Genthod - Grand Saugy

Adresse de l'établissement: 4 rue du Village

Date dernière mise à jour: 23.03.2020

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé ²	Remarque	Année du diagnostic
1er	Armoire murale électrique couloir	2 cartons amiantés sous compteur et fusible	2020	Assaini en 2016	2010
1er	Local 13 - salle de bain	Film d'étanchéité sous chape ciment	2020		2010
SS	Ancien local citerne 25 / chaufferie	3 tuyaux carrés fibrociment	2020		2010

¹ Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air. En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

² Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.